

CC les Quatre Collines (Siren : 200022911)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)	
Commune siège	Hauterives	
Arrondissement	Valence	
Département	Drôme	
Interdépartemental	non	

Date de création

Date de création	20/11/2009
Date d'effet	20/11/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Florent BRUNET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville	
Numéro et libellé dans la voie		
Distribution spéciale		
Code postal - Ville	26390 HAUTERIVES	
Téléphone	04 75 68 83 10	
Fax	04 75 68 90 94	
Courriel	les4collines@orange.fr	
Site internet	http://www.les4collines.com	

Profil financier

ode de financement Fiscalité professionnelle unique	
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

	Population totale regroupée	3 364	
--	-----------------------------	-------	--

Groupement Mise à jour le 19/02/2013

Densité moyenne

46,07

Périmètre

Nombre total de communes membres : 4

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
26	Hauterives (212601488)	1 732
26	Le Grand-Serre (212601439)	882
26	Saint-Martin-d'Août (212603146)	417
26	Tersanne (212603492)	333

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 9

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés : la communauté de communes représentera les communes au sein du syndicat intercommunal rhodanien de collecte et de traitement des ordures ménagères (SIRCTOM) et/ou de toute autre structure intercommunale ayant le même objet.

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Etude, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités économiques industrielles, artisanales, quelle que soit leur surface. Les zones d'activités économiques communales existant avant la création de la communauté de communes restent de la compétence communale. Leurs extensions seront considérées comme de nouvelles zones. L'extension de chacune des zones d'activités existantes sera réalisée sous réserve qu'elle soit occupée à plus de 80 %.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Engager des actions de promotion en faveur de l'implantation d'entreprises. Les actions en faveur des commerces locaux restent de la compétence des communes. Réflexion sur un projet d'accueil, d'information et de promotion touristique du territoire.

Développement et aménagement social et culturel

- Activités péri-scolaires

La gestion des activités physiques et sportives dans les écoles primaires : la communauté de communes représentera les communes au sein du syndicat intercommunal à vocation scolaire -S.I.VO.S.- de la Vallée de la Galaure et/ou de toute autre structure intercommunale ayant le même objet. Mise en place et financement d'actions périscolaires et extrascolaires dans le cadre des procédures contractuelles et des actions relatives aux enfants et adolescents (contrat temps libre, contrat enfance et jeunesse, contrat éducatif local ou tout autre dispositif similaire) Création, aménagement et gestion des services suivants : . centre multi accueil . centre de loisirs sans hébergement . animation d'un relais assistants maternels

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de cohérence territoriale.

Intercommunalité Mise à jour le 19/02/2013

- Schéma de secteur

schéma de secteur et projet de territoire communautaire

- Etudes et programmation

Réflexion sur la mise en application du projet de loi portant engagement national pour l'environnement dit « Grenelle 2 ». Etudes d'aménagement et de développement sur le territoire communautaire. Etablissement d'un schéma des services existants sur le territoire de la communauté.

Autres

- Autres

Services à la personne : Mise en place et financement d'un service de transport en faveur des personnes âgées et/ou handicapées du territoire. Développement d'un service de portage des repas à domicile pour les personnes âgées. Développement d'un espace public internet.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
26	S.I.V.O.S. DE LA VALLEE DE LA GALAURE (252602297)	SM fermé	7 424
26	SYNDICAT MIXTE DE LA DROME DES COLLINES (252602339)	SM fermé	13 496
26	S.I. RHODANIEN COLLECTE ET TRAITEMENT ORDURES MENAGERES (SIRCTOM) (252600903)	SM fermé	3 364

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)